

Le prix de la contestation au Maroc

Osire Glacier

Number 803, July–August 2019

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/91234ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Glacier, O. (2019). Le prix de la contestation au Maroc. *Relations*, (803), 9–11.

économie capitaliste qui s'entête à faire reposer sa croissance sur l'extraction des combustibles fossiles dits « extrêmes », à la fois néfastes pour le climat et pour les écosystèmes. Malgré le retrait de gros joueurs comme Total et Shell, décidés, ces dernières années, à privilégier le gaz naturel liquéfié qui profite de nouveaux débouchés, le sort du pétrole des sables bitumineux n'est pas scellé pour autant. Comme le confirme une étude publiée par le Parkland Institute il y a quelques mois, alors que le prix du baril de pétrole a retrouvé un niveau normal depuis la débâcle de 2014-2016, les grandes sociétés d'exploitation des sables bitumineux qui avaient cessé tout nouveau développement pour se rabattre sur leurs installations existantes ont finalement généré des rendements stables et prévisibles. Cette stratégie de consolidation a préservé la rentabilité du secteur, aussi réduite soit-elle. Aux dires de plusieurs experts, l'extraction non conventionnelle est donc en passe de devenir le principal mode de production pétrolière en Amérique du Nord.

Par ailleurs, le charbon fournit toujours environ 50% de l'électricité albertaine et demeure la seconde source d'émissions de GES après l'extraction pétrolière. Parce que ce secteur emploie quelque 10000 travailleurs et garantit une électrification soi-disant abordable pour l'industrie manufacturière et agricole, Jason Kenney le défend bec et ongles. On ne peut que se désoler devant une province (et un pays) à ce point aliénés au « capitalisme fossile », signe d'une société engoncée dans ses contradictions. ☹

LE PRIX DE LA CONTESTATION AU MAROC

Les lourdes peines d'emprisonnement que subissent des manifestants du mouvement de protestation du Rif soulèvent l'indignation.

Osire Glacier

L'auteure est professeure au Département d'histoire et d'études mondiales de l'Université Bishop's à Sherbrooke

Le 5 avril dernier, la justice marocaine a confirmé en appel les sentences prononcées en 2018 contre des protestataires arrêtés lors des manifestations qui ont eu lieu dans la région du Rif, au nord du pays : 20 ans de prison pour le leader populaire Nasser Zefzafi, 1 à 15 ans pour une cinquantaine d'autres contestataires, et 3 ans pour le journaliste Hamid al-Mahdaoui. Pourtant, les premiers ne faisaient que protester pacifiquement contre le statu quo socioéconomique qui ruine les conditions de vie dans la région, tandis que le seul crime du dernier a été de couvrir les événements avec intégrité.

Le Hirak Rif (« mouvement populaire du Rif ») a vu le jour à la suite de la mort de Mohcine Fikri, le 28 octobre 2016, dans la ville d'al-Hoceima. Ce poissonnier avait

été broyé dans une benne à ordures alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise confisquée par les autorités. Depuis, les habitants de la ville, femmes et hommes, adultes et enfants, se mobilisent dans le cadre de manifestations pacifiques pour réclamer une justice socioéconomique. Ils exigent la poursuite en justice des responsables de la mort de Fikri, des emplois, une université, un hôpital oncologique dans la région et la fin de la *hogra* (« humiliation »).

Précisons que la région du Rif souffre depuis longtemps d'une marginalisation socioéconomique aiguë. Le grand leader populaire Abdelkrim al-Khattabi y avait instauré la République du Rif de 1922 à 1926. Aussi s'était-il attiré les foudres des empires coloniaux de l'époque, notamment la France et l'Espagne, ainsi que celle de la monarchie marocaine. En conséquence, ce fut au Rif, en 1926, que des armes chimiques ont été utilisées pour la première fois de l'histoire contre des populations civiles. Plus tard, après l'indépendance (1956), le Palais royal marocain (siège du gouvernement) infligea un traitement similaire aux mêmes populations. De 1958 à 1959, le prince héritier, qui deviendra le roi Hassan II, secondé par le général Oufkir, se livra à un nettoyage ethnique dans la région, faisant plusieurs milliers de victimes. Les armes utilisées incluaient le napalm, l'aviation, l'artillerie, les tanks (français), les pratiques d'extorsion, les arrestations arbitraires, les viols et les exécutions sommaires. En outre, le Rif s'est vu exclu, au fil des décennies, des projets de développement économique du pays. Fuyant la marginalisation socioéconomique, les



FIÈRE, AUTONOME ET ENGAGÉE!



lafa.e.qc.ca

Gisèle Turcot à l'honneur

Le 14 avril dernier, Gisèle Turcot a reçu la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec en reconnaissance de ses nombreux engagements. Première femme à diriger la revue *Relations* (de 1986 à 1994), Gisèle Turcot a pris part à de nombreuses luttes pour la justice sociale et pour la place des femmes dans l'Église. Supérieure générale de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, elle a entre autres participé à la fondation du réseau Femmes et ministères et œuvre au sein d'Antennes de Paix, un groupe membre du réseau Pax Christi international qui décerne chaque année le Prix du public pour la paix. Nous tenons à souligner son engagement et à la féliciter pour cette distinction grandement méritée!

Mettre fin à l'injustice fiscale

À l'approche de la campagne électorale fédérale, le collectif Échec aux paradis fiscaux mène sa campagne 2019 intitulée «12 travaux pour que cesse l'injustice fiscale». Son objectif: convaincre les partis politiques fédéraux d'adopter ses revendications. La démarche montre que ce ne sont pas les solutions qui manquent pour lutter plus efficacement contre les paradis fiscaux et favoriser une plus grande justice fiscale. Criminaliser les pratiques d'évitement fiscal des multinationales, instaurer une taxe sur leurs profits détournés (Taxe Google), imposer adéquatement l'économie numérique ou encore revoir les liens du Canada avec des paradis fiscaux notoires comptent parmi les solutions mises de l'avant. Le collectif regroupe des organisations syndicales, communautaires et étudiantes. Voir: <echecparadisfiscaux.ca/solutions>.



Manifestation de solidarité à Rabat, le 21 avril 2019. Photo: PC/Jalal Morchidi

forces productives de la région ont émigré aux Pays-Bas, en Belgique et en Espagne, entre autres. De nos jours, avec le durcissement des politiques migratoires européennes, de nombreux jeunes hommes et jeunes femmes du Rif rejoignent, tristement, le cimetière qu'est devenue la Méditerranée.

Devant la persistance du mouvement contestataire né à l'automne 2016, les autorités ont décidé d'agir. L'occasion s'est présentée en mai 2017, quand Nasser Zefzafi a interrompu le prêche d'un imam dans une mosquée à al-Hoceima parce qu'il qualifiait le Hirak de *fitna* («chaos social»). Les autorités religieuses étant favorables à l'État, c'est-à-dire à l'élite dirigeante, la répression ne s'est pas fait attendre. Des centaines de mani-

festants ont été arrêtés (certains graciés depuis), dont deux autres figures du mouvement: Nawal Benaissa (relâchée et qui demande l'asile politique aux Pays-Bas) et la chanteuse Silya Ziani (relâchée), ainsi que des douzaines d'enfants.

Depuis le début du Hirak Rif, plus de 850 personnes ont ainsi été poursuivies. Lors des arrestations, les agents de la police ont déployé une brutalité inouïe à l'endroit des contestataires. Par exemple, ils ont frappé plusieurs fois la tête de Zefzafi avec violence contre un mur de ciment. Résultat: celui-ci a souffert d'un accident ischémique transitoire – sorte de mini-accident vasculaire cérébral. Personne n'en sait davantage sur sa condition, car l'administration pénitentiaire cache son dossier médical à sa famille. En

Venez marcher avec nous!

RANDO PLEIN AIR.COM
randopleinair.com
514-252-3330

RANDOS
d'un jour
à
quelques
semaines

Détenteur d'un
permis du Québec

outre, plusieurs accusés affirment que les aveux recueillis dans les procès-verbaux leur ont été extorqués par la torture, des traitements dégradants, la nudité forcée ou des menaces de viol. Enfin, les conditions de détention des prisonniers sont atroces. Des accusés ayant été transférés dans des prisons situées dans des villes et des secteurs difficilement accessibles, les familles des détenus ne sont pas au bout de leurs peines.

Parallèlement au Hirak Rif, d'autres mouvements de contestation socioéconomique secouent le royaume, notamment à Jerrada et à Zagoura. En attendant que l'élite dirigeante comprenne que matraques, gaz lacrymogènes et verdicts iniques ne sont pas des programmes de développement socioéconomique, une campagne internationale est en cours afin d'exiger la libération immédiate des prisonniers¹. ©

1. On suggère entre autres d'écrire à Amina Bouayach, présidente du Conseil national des droits de l'Homme, à l'adresse suivante: cnhdh@cnhdh.org.ma.

Airbnb dans les colonies

À l'occasion de la journée commémorant les 71 ans de la *Nakhsa* (« la catastrophe ») par les Palestiniens, le 15 mai dernier, une campagne internationale de boycott a été lancée contre la plateforme Airbnb pour protester contre sa présence dans les colonies israéliennes, illégales en vertu du droit international. En novembre 2018, l'entreprise avait annoncé qu'elle retirerait de sa plateforme les appartements situés dans les colonies israéliennes en territoires occupés, mais elle a fait marche arrière quatre mois plus tard devant les pressions et poursuites judiciaires qui pesaient sur elle en Israël et aux États-Unis. Quelque 20 000 personnes ont donc répondu à l'appel du mouvement #DeactivateAirbnb en désactivant, le 15 mai, leur compte sur la plateforme. Amnesty internationale listait Airbnb parmi les firmes qui tirent profit du maintien et de l'expansion des colonies illégales, contribuant à « normaliser » ces dernières et, ce faisant, à entériner leur annexion de facto au territoire israélien.

Quand l'art prend la rue

« On se construit tous une certaine protection pour ne pas sentir ce qui pourrait nous toucher, pour ne pas voir ce qui nous dérange, c'est un peu comme une carapace. Parfois il faut un petit incitatif pour ouvrir les yeux. L'art dans l'espace public peut être cet incitatif. »

— WARTIN PANTOIS



Les œuvres de l'artiste Wartin Pantois confrontent. En prenant la ville comme témoin – et comme support – elles font apparaître des réalités sociales souvent occultées en les extrayant du tourbillon quotidien qui aplanit tout, les inégalités et les souffrances, mais aussi la beauté et la solidarité.

Par sa démarche qui rappelle celle de l'artiste anonyme Banksy, Wartin Pantois (un pseudonyme) donne à son art, d'une poésie à la fois sobre et puissante, une portée politique de conscientisation. Basé dans le quartier Saint-Roch à Québec, où l'on peut parfois voir son travail – toujours éphémère –, il a aussi réalisé des installations et des expositions à Montréal, en France et en Allemagne.

Voir : wartinpantois.blogspot.com.



Collage intitulé *La beauté sauvera le monde*, réalisé sur le mur du Théâtre La Bordée à Québec, 2019.